



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Participation des élèves du Calvados aux cérémonies du 6 juin

Question écrite n° 4316

Texte de la question

M. Christophe Blanchet appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité de sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire. De nombreuses dates sont primordiales pour l'histoire de France, notamment celles liées à l'histoire moderne qui ont semé les graines d'une nouvelle ère pour le continent européen. Notamment, le 6 juin 1944 est une date importante pour le Calvados. En effet, ce fameux jour, les alliés se sont liés autour des valeurs fondamentales de « liberté » et de « fraternité ». Ces valeurs ont forgé les identités des démocraties et doivent constamment être ravivées dans les mémoires. Dans un monde continuellement bousculé, il faut se souvenir de tous ces hommes qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la paix et la liberté. Le devoir est d'honorer toujours la mémoire de ces combattants morts pour transmettre un monde libre aux nouvelles générations. Alors que les derniers vétérans de cette opération disparaissent, il semble plus important que jamais de transmettre le message universel de paix et de tolérance que ces hommes ont défendu et que nous devons continuer à diffuser dans le monde. Dans cette volonté de préservation du devoir de mémoire, il formule le souhait que l'inspection académique banalise cette journée pour les élèves des écoles élémentaires et les collégiens du département afin qu'ils puissent participer aux nombreuses commémorations et prennent la pleine mesure du prix de notre liberté mais aussi de sa fragilité. Les plages de la Normandie ont été la tête de pont de la démocratie, en ce sens elles représentent un terrain d'expérimentation légitime pour promouvoir le devoir de mémoire. Ainsi, il lui demande que le Gouvernement réfléchisse à cette proposition et quelles initiatives il compte prendre pour valoriser les échanges intergénérationnels concernant l'histoire moderne.

Texte de la réponse

Chaque année, la communauté éducative est invitée à s'associer aux principales commémorations nationales qui ont lieu pendant l'année scolaire. Lors de ces temps forts, des actions peuvent être mises en œuvre, en lien avec les collectivités territoriales, les fondations, les associations de mémoire, les musées. Ces journées offrent l'occasion aux professeurs de sensibiliser les élèves, en amont et dans le cadre des programmes, à la gestion de l'engagement. Des actions éducatives nationales telles que, le Concours national de la résistance et de la déportation organisé pour les collégiens et les lycéens par le ministère de l'éducation nationale, ou le Concours des petits artistes de la mémoire organisé pour les écoliers par l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre, mobilisent chaque année des dizaines de milliers d'élèves sur l'ensemble du territoire sur des thématiques liées aux conflits contemporains. De par l'histoire de la Normandie, l'académie de Caen entretient, de longue date, des liens très étroits avec les musées, mémoriaux et associations mémorielles du Calvados ainsi qu'avec les différentes collectivités territoriales concernées. Elle est particulièrement impliquée dans les actions mémorielles autour de la Seconde Guerre mondiale. De nombreuses écoles et établissements scolaires se mobilisent chaque année pour les commémorations du débarquement du 6 juin 1944. A titre d'exemple, en hommage au commando Kieffer, les écoles et le collège de Ouistreham organisent chaque année la marche des commandos en lien avec les fusiliers marins et les écoles et les collèges du secteur de plage choisi pour le portage de la cérémonie annuelle par le Comité du débarquement réalisent un projet pédagogique

annuel et participent à une cérémonie spécifique dite "cérémonie des enfants", en présence des autorités académiques. Les commémorations quinquennales et décennales donnent lieu à une mobilisation renforcée s'appuyant notamment sur des appels à projet spécifique. Ces projets s'appuient sur l'engagement des professeurs. Chaque année, un grand nombre de classes provenant de l'ensemble du territoire national se rendent sur les sites mémoriels du Calvados, dans le cadre de projets éducatifs bénéficiant, pour une bonne partie d'entre eux, d'une aide financière de l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Blanchet](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4316

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 janvier 2018](#), page 24

Réponse publiée au JO le : [10 avril 2018](#), page 3044